

## CHSCT Exceptionnel 19 Novembre

Administration présents:

Mmes Palazzolo, Ville, Martinat, Pasquet, Meublât, Théveny, Colin, Lagneau

MM. Obellianne, Combes, Caillaut, Rousseau

Représentants FSU : Mmes Couédriau, Laurent, Navarro, Duval, Raveau et M. Tripon (secrétaire CHSCT-D)

Représentants UNSA : Mmes Ledoux, Verkruysse, Charbonnier, M. Leclerc,

Introduction du Dasen sur le contenu de ce chsctd portant sur la crise sanitaire.

### **Déclaration liminaire de la FSU.**

**Réponse du DASEN** : Nous partageons l'envie que les écoles, collèges fonctionnent et restent ouverts malgré la difficulté de mise en place du protocole. Obligation d'adaptation au fur et à mesure des connaissances scientifiques, mais aussi dans l'intérêt des enfants. Problématique des masques et du remplacement. Cette adaptation permanente du système éducatif est très compliquée et je tiens à rendre hommage aux directeurs et chefs d'établissements. L'ensemble des lycées sont passés en mode hybride, en un laps de temps extrêmement bref. Les collèges ont dû accentuer leur protocole sanitaire, 1 salle=1 classe, faire attention à la restauration scolaire, en EPS. Gestion des masques en élémentaire nous occupe beaucoup, mais il n'y a pas de rupture de la ligne de réapprovisionnement. Le réassort a été fait dans le 2nd degré. Situation très difficile pour tout le monde.

**M. Caillaut sur les masques** : Dans le 1<sup>er</sup> degré, aucun masque Dim distribué mais Corele. Les enseignants sont dotés jusqu'à Noël, réapprovisionnement à partir de la semaine prochaine pour tenir jusqu'à la fin de l'année scolaire. Tous les AESH seront également dotés suffisamment pour aller jusqu'à la fin de l'année. Masques inclusifs distribués aux enseignants, ATSEM et AESH ayant à s'occuper d'enfants sourds ou malentendants dans les premier et second degrés. Pas de distribution de masques inclusifs prévue pour les enseignants de maternelle et CP. Masques chirurgicaux distribués aux personnels vulnérables à la demande des circonscriptions. Masques Dim retirés dans le second degré, remplacés par des Corele. Tous les établissements ont été redotés.

**FSU** : Problème des masques en tissu, moins efficaces que les masques chirurgicaux.

**DASEN** : Les masques Corele protègent de façon très efficace, ils sont filtrants à 95% ou 98%, donc très très très filtrants. La décision de distribuer des masques chirurgicaux devrait être nationale, et elle n'est pas prévue.

**Mme Meublât** : Masques chirurgicaux réservés en priorité aux professionnels de santé et aux personnes vulnérables. Masques FFP2 distribués aux infirmières vulnérables.

**M. Caillaut** : Reçus masques enfants tissus (tailles XS et S) pour doter les écoles pour pallier d'éventuels problèmes locaux.

**Remarque de la FSU** : Au-delà des questions de sécurité sanitaire, les masques en tissu empêchent de travailler correctement la phonologie, or les masques chirurgicaux offrent davantage de confort dans le travail de l'oral. Nous prenons acte que des masques chirurgicaux ne seront pas distribués, mais nous le regrettons, car les masques en tissu engendrent une fatigue des enseignants qui parlent avec toute la journée.

Réponse de M. Caillaut : Nous avons des retours extrêmement partagés sur les masques, certains préfèrent les masques en tissu, d'autres les masques chirurgicaux. Mais pour le travail de la phonologie, il est envisageable pour l'enseignant, en respectant les distances, d'enlever son masque un bref instant pour montrer sa bouche, d'autant plus qu'ils peuvent à ce moment-là utiliser les visières qui ont été distribuées.

❖ Dans un premier temps, nous souhaiterions avoir un bilan actualisé concernant les nombres suivants :

- nombre d'établissements fermés dans l'Indre : 1 maternelle (St Martial) pendant 1 dizaine de jours au début de l'année scolaire ;

- nombre de classes fermées : 22 depuis le début de l'année ;
- nombre d'élèves testés positifs : 138 depuis le début de l'année ;
- nombres d'élèves placés en isolement : 654 ;
- nombres d'enseignants testés positifs : 28 (enseignants 1<sup>er</sup> degré surtout septembre, octobre ; 2<sup>nd</sup> degré après les vacances de Toussaint) ;
- nombres d'enseignants placés en isolement : 40 ;
- nombre de personnels AESH testés positifs : 3 ;
- nombre d'AESH placés en isolement : 4 ;
- nombre de personnels répondant aux critères de vulnérabilité placés en ASA ou en télétravail : 24 dans le 1<sup>er</sup> degré. Pas encore de chiffres pour le 2<sup>nd</sup> degré.

**Question de la FSU** sur les problèmes rencontrés à la rentrée par certains personnels vulnérables pour être placés en télétravail ou en ASA.

**Réponse du DASEN** sur les personnels vulnérables : La rectrice d'Orléans-Tours a choisi d'attendre le nouveau décret durant 2,3 jours. Ça a été rétabli dès le mercredi 4/11, et le jeudi matin les chefs d'établissement étaient au courant qu'ils devaient placer les personnels vulnérables en télétravail ou en ASA. Tout est rentré dans l'ordre. « À vouloir trop bien faire » on a eu un décalage.

**Question FSU** : Avez-vous constaté une accélération du nombre de cas positifs chez les enseignants ?

Mme Meublât : Oui, comme partout en France.

❖ **Protocole : Y-a-t-il eu des remontées d'établissements évoquant des difficultés d'application du protocole :**

- Nettoyage
- Brassage
- Cantine
- Aération : avez-vous identifié les établissements où la ventilation n'est pas possible dans certains lieux ?

**Mme Pasquet** : Le DASEN a une réunion hebdomadaire avec les représentants des collectivités à la préfecture, et ces questions sont abordées. La réactivité est présente, en fonction des possibilités.

**M. Rousseau** précise qu'il a la confirmation que l'information a bien été envoyée aux maires et qu'ils font le nécessaire.

**Question de la FSU** sur le remplacement des agents absents (ex. : 14 agents absents à Blaise Pascal).

**Mme Pasquet** : La collectivité va devoir répartir ses capacités pour toute la région ; ils n'ont pas de capacité de remplacement pour tous les établissements, ils recrutent au fur et à mesure des situations.

**Un membre de l'UNSA** souligne la réactivité du département depuis la rentrée de septembre pour remplacer les agents, avec efforts sur la base de 35 h, et également des réponses dans les 24h sur des demandes de produits.

❖ **Le respect de la distance d'un mètre entre élèves au niveau de la restauration scolaire est-il effectif ? Les élèves d'un même groupe (classe, groupes de classe ou niveau) déjeunent-ils ensemble ? Déjeunent-ils toujours à la même table ? La distance d'au moins un mètre est-elle respectée entre les groupes ?**

**DASEN** : Contacts permanents avec les collectivités.

**Remarque de la FSU** sur la différence entre ce qui est mis en place à l'école et ce qui est mis en place à la restauration et à la halte garderie. Des réponses précises sur la mise en place du protocole par les mairies et le département sont demandées. Nous savons que ce n'est pas forcément évident pour certaines communes, mais s'il était possible que le préfet fasse une "piqûre de rappel" aux maires, ce serait bien.

**Réponse du DASEN** : Le protocole n'impose pas des règles impératives, mais il invite à mettre en place des aménagements « dans la mesure du possible ».

❖ **Si certains enfants refusent de porter le masque et/ou si certains parents refusent que leur enfant le porte, menaçant de porter plainte si leur enfant n'est pas accueilli. Pouvez-vous affirmer que dans ce cas, c'est bien la hiérarchie ( IEN, IEN-A, DASEN ) qui prend le relais ?**

**Mme Pasquet** : Ces questions -là sont gérées par la hiérarchie.

**M. Rousseau** : Oui il y a eu quelques situations et c'est l'IEN de circonscription qui prend le relais et dialogue avec les familles.

**Mme Meublât** précise que dans 2 situations où les enfants ne pouvaient pas porter le masque pour des problèmes de santé, le docteur Garraud s'est mis en contact avec les familles et une solution a été trouvée.

❖ **Organisation des services de la DSDEN ?**

Renforcement du télétravail. Les responsables de services ont fait remonter les propositions d'organisation. But : continuité du service public tout en garantissant la sécurité des agents. Fonctionnement par roulement des personnels jamais plus de 2 personnes.

❖ **En cas de Covid dans une école, le directeur doit assumer seul la communication aux familles et l'établissement des listes « contacts ». Qu'a prévu l'administration pour soulager la charge de travail supplémentaire liée à cette situation ?**

- ❖ **Quand un cas Covid est avéré dans l'école, les familles doivent être mises au courant même si les élèves ne sont pas considérés comme cas contact, cette procédure n'a pas toujours été respectée, la situation a-t-elle été clarifiée auprès des IEN ?**

Un temps complet de secrétariat a été alloué à la cellule COVID de la DSDEN.

**Mme Meublât** : en cas de cas confirmé, je fais le contact-tracing avec le directeur/chef d'établissement et l'infirmière s'il y en a une. Ensuite la fiche technique 19 est envoyée au directeur/chef d'établissement, pour être complétée avec les coordonnées des cas positifs et cas contacts à risques. La FT19 est ensuite communiquée au médecin référent (Dr. Garraud), qui la valide. Elle est ensuite envoyée à l'ARS et la CPAM, puis un courrier est envoyé aux familles / personnels concernés. Ce courrier sert d'ordonnance pour obtenir des masques, de certificat d'isolement, et d'attestation à fournir à l'employeur.

**Questions de la FSU** : Les familles sont-elles informées s'il y a un cas positif dans l'école ? Quand envoyez-vous un courrier ?

**Mme Meublât** répond qu'un message d'information est envoyé aux familles. Des courriers nominatifs sont envoyés lorsqu'il y a un cas confirmé et des cas contacts à risques.

**Remarque de la FSU** : Il y a un écueil dans la procédure : si un personnel a un enfant en attente de résultat du test, il doit attendre le résultat 48h, mais va tout de même travailler.

**Réponse du DASEN** : C'est la question des cas contacts de cas contacts... Mais maintenant les tests sont de plus en plus rapides, et les risques de contamination entre enseignants et élèves, du fait du port du masque, sont très rares.

- ❖ **Remplacement : la situation de remplacement est affectée par la crise sanitaire, dans le premier degré beaucoup de personnels ne sont pas remplacés. Quelles mesures sont mises en œuvre et envisagées pour faire face à cette situation ? Que fait-on quand un collègue ne peut pas être remplacé pour respecter le non brassage ? Cas de l'école d'Éguzon évoqué comme exemple.**

**DASEN** : 2 leviers pour optimiser les ressources de remplacement.

**M. Rousseau** : 1<sup>er</sup> levier : suspension du protocole directeur, annulation des formations REP, suspension de la journée dédiée aux échanges entre pairs (directeurs). FID maintenue. Report du GT CHSCT-D pour pouvoir maintenir la 2<sup>e</sup> semaine de formation.

**Mme Pasquet** : 2<sup>nd</sup> levier : problématique des contractuels : moyens exceptionnels de remplacement vont être débloqués dans l'académie. Pour l'instant un recensement des collègues en ASA ou arrêt COVID est effectué, qui débouchera sur la possibilité de recruter des contractuels jusqu'aux vacances de février pour les remplacer.

À peu près même procédure dans le second degré pour les AED, de façon ciblée.

**Question FSU** : Quid d'un recrutement des personnels sur liste complémentaire ?

**Mme Pasquet** : En CHSCT A la réponse a été négative, il n'est pas prévu de recrutement sur les listes complémentaires.

- ❖ **Nous avons appris par voie de presse, que dès la semaine prochaine, un million de tests allaient être destinés à l'Education Nationale. Pourrions-nous en savoir plus ? A qui seront-ils destinés ? Où se dérouleront-ils ? Qui les réalisera ? En combien de temps, les résultats seront-ils disponibles ?**

Réservés aux personnels. Pour les tests dans l'Education Nationale, pas possible d'en dire plus pour l'instant car il est trop tôt, l'organisation est en train d'être réfléchi. Les modalités doivent être arrêtées par la préfecture et le rectorat, en lien avec l'ARS. La procédure sera mise en place dans les prochains jours.

Les résultats de ces tests sont extrêmement rapides, entre 15 et 30 mn.

**Mme Meublât** précise qu'il y a des critères spécifiques à respecter pour faire passer ces tests, et qu'ils doivent être effectués par des professionnels de santé formés.

- ❖ **Dans le cadre des conseils de classe, y a-t-il des préconisations autres que celles du guide académique ou bien est-ce laisser à la libre interprétation des chefs d'établissements ?**

**DASEN** : Préconisation du distanciel pour l'ensemble des instances (C.A., CHS, CTSD, CTA, conseils de classe,...). Ce qui est laissé à la libre appréciation : réunions de maximum 10 personnes et où on peut respecter les préconisations du protocole.

Règle générale : à distance ; ensuite, adaptations locales en fonction du nombre de personnes et du contexte (grande salle, possibilité de désinfecter avant la réunion, etc.).

**Question de la FSU** : Tous les conseils d'école se déroulent donc en distanciel aussi ?

**Réponse du DASEN** : Oui, il est préconisé de favoriser le distanciel.

**La FSU demande** s'il est possible, dans ce cas, qu'un rappel soit fait auprès des IEN.

**Réponse du DASEN** : M. Rousseau va vérifier auprès des IEN, mais on va leur rappeler qu'on préconise le distanciel.

**M. Rousseau** précise qu'ils insistent déjà sur le lien entre directeurs d'écoles et maires pour pouvoir trouver des solutions quand c'est possible (plus grandes salles par ex.).

- ❖ **Ressenti des personnels :**

Le mot « épuisement » revient souvent dans l'expression du ressenti des personnels. Grosse inquiétude sur l'enseignement hybride. Situation d'épuisement partagée. Adaptation quotidienne.

**Mme Ville** : reçoit des personnels dont la situation s'est dégradée dans le contexte actuel. Cela crée de l'épuisement. Situation crée des dommages co-latéraux. Situation des personnels de la DSDEN , sa situation s'est trouvée en veille sociale. Evaluation des risques à mettre les personnels dans des situations un peu plus rigides.

❖ **Vigilance collective à avoir :**

Temps de restauration et temps de convivialité sont les principales sources de contamination. De plus certains agents sont parfois distraits par rapport au port du masque.

**Mme Meublât** signale que ce manque de vigilance quant au port du masque est de moins en moins présent au fil du temps, que les agents sont de plus en plus attentifs au respect du port du masque.

**Question de l'UNSA** : Nous savons qu'il y aura des tests pour les personnels Éducation Nationale, mais quid des tests pour les agents ?

Aucune précision actuellement. Le DASEN se rend aujourd'hui en préfecture pour une réunion à ce sujet.

❖ **Les points névralgiques : la restauration et l'EPS.**

**Remarque de l'UNSA** : L'EPS est très compliquée à organiser, c'est le point sur lequel les chefs d'établissement sont le plus interpellés par les parents.

**M. Caillaut** : Effectivement, l'EPS est difficile à mettre en place, mais des recommandations ont été annexées au protocole, et les enseignants ont reçu un courrier des IPR le dimanche précédant la rentrée du 2/11. La pratique physique reste indispensable (enjeu de santé globale avec la sédentarité des élèves), donc il faut réussir à maintenir cette activité. On s'interdit une opposition, néanmoins on peut jouer sur le jeu collectif par des situations adaptées. Tous les sports de combat et jeux collectifs posent problème. Mais l'enjeu est celui de la santé, dans le contexte covid et plus globalement par rapport à la sédentarité des élèves. A ajouter aussi que les collègues d'EPS rivalisent d'ingéniosité pour faire leurs cours. La mutualisation du matériel est permise par le protocole.

**4 Avis déposés par la FSU.**